

CIBOURE



Direction Générale
Service des Affaires Générales

Le 19 mars 2021

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

Réf. : EAD/DL/MHM – 67/2021

Objet :

**CONVOCATION
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 MARS 2021 A 18 H 30 AU COMPLEXE POLYVALENT**

ORDRE DU JOUR

I/ Affaires Générales

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 février 2021
- 2/ Compte rendu de la délégation du conseil municipal au maire (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)
- 3/ Rapport annuel de la qualité de l'eau distribuée (année 2020)
- 4/ Syndicat intercommunal des Ecoles Maternelles et Primaires de Ciboure et Urrugne – modification des statuts
- 5/ Approbation du principe de recours à la concession pour la mise à disposition, la pose, l'entretien, la maintenance, et l'exploitation publicitaire de mobilier urbain sur le territoire de la commune de Ciboure
- 6/ Ecoles élémentaires : projets de classes numériques

II/ Urbanisme

- 1/ Débat sur le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

III/ Questions diverses

Le maire,
Eneko ALDANA-DOUAT